

NOVEMBRE
2017

Flash info

 Saint-Père
Marc en Poulet

www.ville-saint-pere.fr
facebook @saintperemarcenpoulet



REPAS DES AÎNÉS



DIMANCHE 26 NOVEMBRE - SALLE POLYVALENTE. Le repas des Aînés est chaque année l'occasion pour les participants de se rencontrer, de resserrer les liens existants et d'en tisser de nouveaux.

Si vous avez plus de 70 ans, et que début novembre vous n'avez pas reçu votre invitation pour le repas des Aînés, merci de le signaler à la Mairie dans les meilleurs délais et au plus tard le jeudi 9 novembre - **02 99 58 81 06**.

TARIFS CANTINE/GARDERIE

Suite au conseil municipal du mardi 10 octobre, les tarifs périscolaires ont été modifiés. Nouveaux tarifs :

RESTAURATION SCOLAIRE : Maternelle : 2.85 € - Primaire : 3.15 € - Adulte : 4.35 €.

Menus consultables sur www.ville-saint-pere.fr (rubrique menus scolaires).

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE : lundi, mardi, jeudi et vendredi : le matin : 1 € (de 7h30 à 8h45), Soir : 2.50 € goûter compris (de 16h15 à 19h).

Contact : Véronique Scudeler – **02 99 58 81 17**.

CIMETIÈRE



PROCÉDURE DE REPRIS ADMINISTRATIVE DES CONCESSIONS EN ÉTAT D'ABANDON : La commune a entamé une procédure de reprise des concessions en état manifeste d'abandon.

Cette procédure s'étalera sur les 3 prochaines années pour les 50 concessions répertoriées. Si vous souhaitez avoir plus de renseignements, ou consulter la liste des concessions concernées n'hésitez pas à contacter le service administratif de la Mairie. **02 99 58 81 06**.

IMPOTS.GOUV.FR... du nouveau !

SERVICE D'ACCUEIL PERSONNALISÉ SUR RENDEZ-VOUS. Mis en place au centre des finances publiques de Saint-Malo, ce service permet d'être reçu, sur rendez-vous, sans file d'attente, à l'heure choisie.

Pour bénéficier de cette rencontre personnalisée, il suffit de prendre rendez-vous via le site impots.gouv.fr (espace «particulier» rubrique «contact»).

LISTES ÉLECTORALES



INSCRIPTION INDISPENSABLE POUR VOTER, jusqu'au samedi 30 décembre 2017 inclus, pour tous les Français majeurs non-inscrits sur les listes électorales ou qui ont changé de commune de résidence. De plus, les électeurs ayant changé de domicile à l'intérieur de la commune doivent indiquer leur nouvelle adresse.

Documents à présenter : une pièce d'identité et un justificatif de domicile récent.

SIVU «Animation à la Vie Sociale»



Courriel : enfancejeunesse.sivu@orange.fr
Tél : 02 23 16 05 47 - 06 77 10 31 48 - Site internet : <http://sivu35430.fr>

CENTRE DE LOISIRS : 2 ANS 1/2 - 12 ANS

Le Centre de Loisirs est ouvert tous les mercredis (inscription le mardi avant 12h) et pendant les vacances scolaires.

ANIMATION JEUNESSE : 11-18 ANS

Séjour ski : organisé du 28 février au 10 mars 2018 pour les 11-18 ans. Si vous êtes intéressé pour venir vous «éclater» 10 jours sur les pistes et vivre 10 jours de folie avec vos amis, venez vite prendre des renseignements.

Pour participer au financement de ce projet, une soirée « cous-cous » aura lieu le samedi 27 janvier à la salle polyvalente de Saint-Père. Retenez dès à présent cette date ! Lors de cette soirée, vous pourrez chanter et bien sûr danser ! Alors n'hésitez pas à réserver vos places auprès des jeunes du S.I.V.U. «Animation à la Vie Sociale» ou au **06 77 10 31 48** ou au **06 07 33 55 36**. Adultes : 14 € - Enfants : 6 €.

HARCÈLEMENT SCOLAIRE



JEUDI 9 NOVEMBRE - Journée nationale de mobilisation contre le harcèlement. Pour soutenir et renforcer l'action de l'École dans la prévention des situations de harcèlement, le fil Twitter **@DSDEN_35** diffusera les actions de prévention, sensibilisation, verbalisation menées au sein des écoles avec et par les élèves. Les messages seront aussi accessibles sur le site www.ac-rennes.fr.



RECENSEMENT



RECENSEMENT DE LA POPULATION DU 18 JANVIER AU 17 FÉVRIER 2018

Le recensement, **c'est utile** à tous ! Il permet de connaître le nombre de personnes vivant dans chaque commune. Des chiffres et informations collectées pendant le recensement (âge, profession, moyens de transport, logement...) découlent la participation de l'état au budget des communes, le nombre de conseillers municipaux, l'installation d'une pharmacie et/ou de commerces, le développement des moyens de transport, etc. Le recensement permet ainsi d'ajuster l'action publique aux besoins des populations. **C'est simple** : un agent recenseur, recruté par la mairie, muni d'une carte se présentera chez vous du 18 janvier au 17 février 2018. Pour répondre, deux solutions :

- Recensement «papier» : l'agent recenseur vous confie les questionnaires et convient d'un rendez-vous pour les récupérer remplis ;
- Recensement par internet : lors de son passage, l'agent recenseur vous confie la notice, vous vous connectez sur www.le-recensement-et-moi.fr et vous vous laissez guider. Plus de 4,8 millions de personnes ont répondu en ligne en 2017, soit une économie de 30 tonnes de papier ! On a tous à y gagner !

VOUS SOUHAITEZ DEVENIR AGENT RECENSEUR ? Vous êtes disponible de janvier à février 2018 (horaires flexibles et décalés). Vous disposez d'un véhicule et du permis B, vous avez le sens du contact, vous êtes organisé(e) et rigoureux (se). Postulez avant le 18 novembre pour être agent recenseur (lettre de motivation et C.V à l'attention de M. le Maire 6 rue Jean Monnet 35430 Saint-Père Marc en Poulet).

BIBLIOTHÈQUE



LA VAGUE DES MOTS HORAIRES :

Mercredi 16h / 18h

Vendredi 16h / 18h30

Samedi 10h / 12h.

Abonnement : offrez à votre famille un an de lecture à la bibliothèque pour 12 € (10 € pour une personne).

Suivez toute l'actualité de la bibliothèque «*La Vague des mots*» sur internet et Facebook.

www.bibliothequesaint-pere.wordpress.com

www.facebook.com/bibliothequesaintpere

Contact 02 99 58 26 76.

A la bibliothèque de Saint-Père-Marc-en-Poulet

Après-midi JEUX
avec l'association **le corsaire**

Samedi 25 Novembre 2017
de 14H00 à 18H00
Gratuit et ouvert à tous
Pour petits et grands à partir de 6 ans

Ambiance Stratégie Familial Chance Suspense Coopératif Réflexion Convivial Jeux éducatifs

Venez découvrir les jeux de société en famille ou entre amis !

Places limitées - Réservation conseillée à la bibliothèque aux heures d'ouverture
Renseignements au 06 62 09 13 36 ou bibliotheque@ville-saint-pere.fr
Ne pas payer sur le voir public

À VOS AGENDAS



SAMEDI 11 NOVEMBRE (le midi à la salle polyvalente) : Repas de l'Union Nationale des Combattants.

LUNDI 13 NOVEMBRE (après-midi) : concours de belote organisé par le Club du Clos Poulet.

SAMEDI 18 NOVEMBRE (19h30 - salle polyvalente) : Couscous et soirée dansante proposés par la Fanfare Saint-Michel. Soirée/repas : adulte 20 € avec boisson et 10 € pour les moins de 12 ans. Contact : 02 99 58 84 30 - 02 99 58 85 59.

MÉDAILLE DE LA FAMILLE



À QUI EST-ELLE ATTRIBUÉE ?

Aux mères ou pères de famille, ayant élevé au moins quatre enfants français, dont l'aîné a atteint l'âge de 16 ans. La distinction peut être attribuée par dérogation sous conditions, renseignement à la Mairie. Les dossiers sont à retirer à la mairie et à retourner complétés avant le samedi 25 novembre 2017.

TITRES DE CIRCULATION



PERMIS DE CONDUIRE ET CERTIFICATS D'IMMATRICULATION EXCLUSIVEMENT SUR INTERNET.

Depuis le mois d'octobre, pour moderniser les procédures administratives, l'État s'appuie sur la généralisation des téléprocédures. Connectez-vous et faites vos démarches en quelques clics sur www.ants.gouv.fr :

- **Permis de conduire** : inscription à l'examen et obtention d'un permis de conduire (réussite à l'examen, perte, vol...).

- **Immatriculation de véhicule** (changement de titulaire de carte grise, changement d'adresse, certificat de non-gage...).

Il est toujours possible de confier certaines démarches à des tiers de confiance : auto-écoles et professionnels de l'automobile.

Les Préfectures et Sous-préfectures n'assurent plus ces démarches, mais mettent des points numériques à disposition sur place.

MARCHÉ DE L'ÉLECTRICITÉ



ÉLECTRICITÉ... Y VOIR PLUS CLAIR ! Depuis 2007, les marchés de l'énergie sont ouverts à la concurrence pour les particuliers. En changeant de fournisseur d'énergie, le consommateur peut bénéficier de prix attractifs et privilégier une énergie verte. Mais trouver l'offre adéquate pour réaliser des économies sur sa facture d'électricité dépend de sa consommation. Pour un petit consommateur, il sera plus intéressant de faire des économies sur l'abonnement (la partie fixe de la facture), alors qu'un gros consommateur devra privilégier la réduction sur le prix du kWh. Pour mieux comprendre le marché de l'énergie, consultez le guide proposé par l'Institut National de la Consommation : <http://www.conso.net/content/guide-pratique-des-marchés-de-lelectricite-et-du-gaz-naturel>.

CLIC CÔTE D'ÉMERAUDE



CAFÉ DES AIDANTS : temps d'échange de 15h à 16h30 à Dinard (Le Beauséjour). Mardi 7 novembre. Thématique : «*J'aide... et moi, qui m'aide ? Qui me demande comment ça va ?*». Contact : 02 99 16 88 76.

MAINTIEN À DOMICILE

Comment se faire aider à domicile ? Adapter son logement ? Quels sont les financements possibles ? Etc. Des professionnels du Pays de Saint-Malo répondront à vos questions lors du forum sur le bien vieillir à domicile, jeudi 23 novembre à Saint-Jouan des Guérets (salle socio-culturelle). Possibilité d'assister au forum soit le matin de 9h30 à 12h (accueil à partir de 9h) ou l'après midi de 14h à 16h30 (accueil à partir de 13h30). Au programme : 3 conférences et la présence de professionnels par stands et thématiques. Renseignements et inscription auprès des CLIC du Pays de Saint Malo. CLIC Saint-Malo 02 23 18 58 00 ou clic.ccas@saint-malo.fr

DÉCHETS - NOVEMBRE

BACS JAUNES : vendredis 10 et 24 novembre.

ORDURES MÉNAGÈRES : tous les jeudis, ramassage tôt le matin, sortir les bacs, la veille au soir. Renseignements (commande de bacs, tri...), contactez SMA au 0 800 801 061 (service et appel gratuits du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h45 à 17h).

DÉCHÈTERIE : ouverte de 9h30 à 12h et de 14h à 18h, fermée le jeudi, dimanche et jours fériés. Tél 02 99 58 47 20.



CÉLÉBRATIONS

MESSES LES SAMEDIS À 18H

4 novembre à Miniac Morvan ; 11 novembre à Saint-Guinoux ; 18 novembre à Lillemer ; 25 novembre à Saint-Père Marc en Poulet.

MESSES LES DIMANCHES À 10H30

5 novembre à Châteauneuf d'Ille-et-Vilaine ; 12 novembre à Plerguer ; 19 novembre à Châteauneuf d'Ille-et-Vilaine ; 26 novembre à Plerguer.



MOT DU JARDINIER



«Quand il tonne entre Toussaint et Noël, l'Hiver est en retard.»



PERMANENCES DES ÉLUS Tous les jours sur rendez-vous

Jean-François RICHEUX - Maire

Thierry NUSS - 1^{er} adjoint en charge des finances, budget, personnel, affaires scolaires, enfance-jeunesse, associations.

Elisabeth LE PAPE - 2^e adjointe en charge de l'urbanisme, personnes âgées, CCAS, protocole, animation, jumelage.

Loïc CAVOLEAU - 3^e adjoint en charge des travaux des grands projets d'aménagement, véhicules, bâtiments, accessibilité, sécurité, défense nationale.

Chantal BESLY - 4^e adjointe en charge de l'environnement, des espaces verts, communication et affaires funéraires.

Bernard LEPAIGNEUL - 5^e adjoint en charge des travaux en régie, assainissement et eaux pluviales, voirie, affaires agricoles, étangs et forêts.

VIE MUNICIPALE : le compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 10 octobre 2017 est consultable sur le site : www.ville-saint-pere.fr.

Feuille d'information mensuelle - complément au bulletin municipal

Éditée par la commune de Saint-Père Marc en Poulet, Mairie, 6 rue Jean Monnet 35430 Saint-Père Marc en Poulet

Tél. 02 99 58 81 06

contact@ville-saint-pere.fr

www.ville-saint-pere.fr

Directeur de la publication : Jean-François Richeux - Chef d'édition : Chantal Besly - Responsable de rédaction : Yves Bernard - Conception et réalisation : Christèle Hervé

Comité de Rédaction : Anne-Françoise Gautier, Elisabeth Le Pape, Claudie Videment, Thierry Nuss, Guy Richeux, Nicole Kérisit.